

Le 3 mars 2022

**Commission Permanente de la Région Normandie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 3 mars 2022, au siège de la Région à Caen, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner plus de 150 dossiers.** **On peut notamment retenir :**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a décidé d’accorder les aides suivantes :

* **des prêts à taux nul pour un montant total de près 1,47 millions d’euros** au titre du dispositif « **Impulsion Développement »** pour accompagner les projets de développement de 10 entreprises normandes, permettant d’envisager la création de 47 d’emplois ;
* **un prêt à taux nul d’un montant de 300 000 euros au titre du dispositif « Impulsion Environnement »** pour permettre à la société Coubeyrou d’Heloup (61) de créer une unité de méthanisation ;
* **deux prêts à taux nul pour un montant total de 384 000 euros au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »**: l’un pour permettre à l’entreprise JMRP de Fleury sur Andelles (27) de construire une extension de 1 009 m² , l’autre pour permettre à LEP2 de Coutances (50) de construire un bâtiment à St Pierre de Coutances pour SLAM Communication;
* **une subvention d’un montant de 225 000 euros au titre du dispositif « Impulsion Innovation »** à la société UBIPLUG de Saint-Contest (14) pour le développement d’un système complet d’abord vasculaire ostéo-intégré, nommé « iPlug » ;
* **596 820 euros de prêts à taux nul et 155 268 euros de subventions d’investissement au titre du dispositif A.R.M.E** pour soutenir 12 entreprises normandes et permettre la sauvegarde de 219 emplois ;
* **des subventions pour un montant total de 468 613 euros au titre du dispositif** « **Coup de Pouce » afin de soutenir la création ou la reprise de 82 TPE** de moins de 10 salariés en Normandie ;
* **une dotation complémentaire de 1 million d’euros à BPI France**, afin de permettre en 2022 l’accompagnement de nouveaux projets de recherche, de développement et d’innovation en faveur de la croissance et la compétitivité des entreprises normandes, **dans le cadre du « Fonds Régional Innovation Normand » ;**
* **des subventions pour un montant total 564 135 euros** pour soutenir les projets de 11 structures de l’Economie Sociale et Solidaire (ESS).

**RECHERCHE ET INNOVATION :**

**- Soutien au projet ECOGAS de l'ENSI Caen et Total Energies**

La Région soutient à hauteur de 250 000 euros le projet ECOGAS porté par l'ENSI Caen et Total Energies. L'objectif principal de ce projet est de développer un procédé de valorisation des ressources décentralisées de biométhane et de proposer des alternatives aux centrales électriques.

**- Près d’1 million d’euros pour soutenir la création d’un plateau de simulation au Groupe Hospitalier du Havre (76)**

Au titre des fonds FEDER du programme React-EU, la Région a attribué 957 508 euros au Groupe Hospitalier du Havre pour permettre la création d’un plateau de simulation de 800m² comprenant plusieurs salles dédiées à différentes situations (pédiatrie, réanimation…) équipées d’équipements hospitaliers et d’équipements numériques. Ce plateau de simulation accueillera des apprenants de l’Institut des formations paramédicales mais également des professionnels de santé en formation continue.

**- Protocoles d’accord avec** **le CNRS et l’INSERM**

La Région entend développer ses relations avec les grands organismes de recherche implantés en Normandie. Dans ce cadre, les élus ont approuvé les termes des protocoles d’accord signés par la Région avec d’une part, l’Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm), et d’autre part, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Ces coopérations ont pour but de soutenir et de renforcer les capacités de recherche sur le territoire normand.

**NUMERIQUE :**

**- Deux nouveaux Espaces Ressources pour le Numérique en Normandie**

Dans le cadre de sa Stratégie Numérique adoptée en 2017, la Région a décidé de structurer un réseau d'«Espaces Ressources pour le Numérique en Normandie ». Coordonné par la Région, ce réseau est constitué des Espaces Publics Numériques, qui ont une fonction d'accompagnement et de médiation numérique à destination du grand public, et des Tiers-Lieux Normandie, espaces de travail partagés et collaboratifs pour les travailleurs nomades, créateurs ou salariés d’entreprises.

Les élus régionaux ont décidé d’attribuer le label Espace Public Numérique Normandie à l’EPN de la Communauté de communes Pré-Bocage Intercom (14) et le label « Tiers-Lieux Normandie » au campus de l’Université du domicile situé à Alençon (61).

**-13 millions d’euros complémentaires pour le financement de la phase 2 du projet de déploiement de la fibre optique dans la Manche**

La Région a décidé d’attribuer à Manche Numérique une subvention complémentaire de 13 millions d’euros pour le financement de la phase 2 de son projet de déploiement du FTTH dans la Manche, prévoyant la construction de 116 629 prises optiques supplémentaires. Pour mémoire, une subvention de près de 8 millions d’euros avait déjà été attribuée au syndicat mixte Manche Numérique pour la phase 1 du projet.

**ORIENTATION ET FORMATION :**

**-  Plus de 1,63 million d’euros pour accompagner la formation professionnelle des Normands**

Dans le cadre de sa politique en faveur de la formation professionnelle et de l’insertion vers l’emploi des Normands, la Région a décidé d’accorder les aides suivantes :

* **36 310 euros de subventions pour accompagner 27 Normands engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE)** ;
* **71 916 euros de subventions au titre du dispositif « une formation, Un emploi »** pour le financement de 3 actions collectives de formation (soit 60 places de formations) ;
* **384 288 euros de subventions au titre du dispositif « Qualif Individuel »** pour la prise en charge des parcours de formation de 52 demandeurs d’emploi ;
* **674 911 euros de subventions pour soutenir les 6 lauréats de l’appel à projet « Actions de formation en situation de travail »** dans le cadre du Pacte Régional d’Investissement dans les Compétences (PRIC) ;
* **462 962 euros de subventions au titre du dispositif « Innov’Formation »**, visant à accompagner les structures de formation s’engageant dans un projet d’innovation pédagogique.

**JEUNESSE ET SPORT :**

**- Soutien au sport normand**

Dans sa volonté de développer le sport dans toutes disciplines, et de valoriser l'excellence sportive qui contribue à faire rayonner le territoire, la Région a décidé d’attribuer les aides suivantes :

* **431 748 euros de subventions au total pour la 2ème tranche des travaux de réfection du gymnase Henri Brossard à La Ferté Macé (61), ainsi que pour les travaux de réhabilitation et d’extension du gymnase Robert Célerier de la commune du Tréport (76)** ;
* **528 000 euros de subventions au total pour soutenir 54 clubs normands** dans 20 disciplines ;
* **36 000 euros de subventions au total pour accompagner les athlètes de la Team Normandie**, vitrine du sport de haut niveau normand en France et à l’international ;
* **64 200 euros pour soutenir l’organisation de 6 événements sportifs en Normandie**.

**- « Pass Monde » : Soutien à la mobilité internationale des jeunes normands**

Le dispositif « Pass Monde » permet de soutenir la mobilité internationale des jeunes normands (lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle…) dans le cadre de leur cursus de formation ou de projets personnels. Les élus régionaux ont décidé d’attribuer, dans ce cadre, des bourses à 274 jeunes normands pour un montant total de 252 260 euros.

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSPORT :**

**- Encourager la revitalisation urbaine**

Les élus régionaux attribuent la somme de 480 000 euros à Caen La Mer Habitat pour permettre le financement des opérations de résidentialisation de deux tours 7 et 11 rue de Bourgogne; et de deux tours 3 rue de Bourgogne et 101 rue du Chemin vert, dans le quartier du Chemin vert à Caen.

**- Réaménager les gares et rénover les infrastructures ferroviaires**

La Région Normandie attribue à SNCF Gares & Connexions plus de 3,74 millions d’euros pour le financement des travaux de mise en accessibilité PMR de l’accès aux quais de la gare de Trouville-Deauville.

**- 131 510 euros pour le renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites**

A l’issue de l’Appel à projets « Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites » les élus régionaux attribuent :

* **76 406 euros à la Ville de Flers** pour la mise en valeur des halles du marché couvert de Flers (61),
* **55 103 euros à SOGECIME-SYNDIC DE LA COPRO** pour la réfection de la couverture avec isolation, rénovation des parties communes et changement des menuiseries de la boulangerie d'un immeuble situé 196 rue Saint-Jean à Caen (14)

**-  FRADT : Près de 1,45 million d’euros en faveur du développement des territoires normands**

Les élus régionaux ont décidé d’accompagner la réalisation de projets d’investissement structurants au titre Fonds Régional d’Aménagement et de Développement du Territoire (FRADT), dont :

* **350 000 euros** à la Communauté de communes des Collines du Perche Normand pour la modernisation d'une salle de sport à Val au Perche,
* **300 000 euros** au Pôle d’Equilibre Territorial et Rural Du Pays du Perche Ornais pour l’opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce du Pays du Perche ornais,
* **350 000 euros** à Saint Lô Agglo pour la réhabilitation et l’extension du gymnase de Condé-sur-Vire.

**- Favoriser le renforcement de l’offre locative**

Au titre du soutien régional en faveur de la reconstitution d’une offre qualitative de logements dans les centres des villes moyennes et bourgs structurants par le financement de créations/réhabilitations de logements locatifs, la Région Normandie accorde une enveloppe globale de 70 852 euros à 4 bénéficiaires pour la réhabilitation de 9 logements locatifs.

**- La Région Normandie favorise l'accès à la santé**

Dans le cadre de la stratégie Santé de la Région qui a prévu de soutenir la mise en place de projets innovants et expérimentaux, permettant d’augmenter et d’améliorer l’offre de soins en Normandie, les élus régionaux attribuent 30 000 euros à la commune de Remilly-les-Marais (50) pour le financement du projet de cabinet de téléconsultation.

**AGRICULTURE ET PECHE :**

**- 26 554 euros pour améliorer l’efficacité énergétique des navires de pêche normands**

La Région attribue **26 554 euros pour la remotorisation de 2 navires de pêche de la Manche et du Calvados,** via le dispositif « Aides aux investissements à bord des navires en faveur de l’efficacité énergétique et de l’atténuation du changement climatique ». Ce dispositif a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des navires afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants tout en contribuant à améliorer la rentabilité et la compétitivité des entreprises de pêche.

**- 785 614 euros pour soutenir les investissements de la filière pêche**

13 dossiers de demandes d’investissement en faveur de la filière pêche ont été retenus. 785 614 euros, dont 581 655 euros de fonds FEAMP, permettront notamment le financement d’investissements à bord pour la prévention des risques et la sécurité des pêcheurs, d’acquisition de navire de pêche par de jeunes pêcheurs, ou de travaux dans les ports de pêche, halles à marée et sites de débarquement.

**- « Protéines et filières d’avenir en Normandie »**

La Région Normandie a porté un plan de développement des protéines végétales destinées à l’alimentation humaine en associant l’ensemble des acteurs agricoles et les entreprises concernées. Le positionnement de la Normandie sur la production de protéines végétales doit répondre aux nouvelles demandes sociétales, à l’autonomie alimentaire des exploitations agricoles et à l’évolution des habitudes de consommation alimentaire, en s’appuyant sur les atouts du territoire.

A ce titre, **la Région lance un Appel à Manifestation d’Intérêt, « Protéines et filières d’avenir en Normandie », ouvert du 7 mars 2022 au 27 mai 2022**, qui a pour objectif d’identifier des filières à développer à moyen terme, des projets novateurs, ayant un potentiel fort pour le territoire, notamment au travers de la valorisation des produits terre et mer de Normandie.

- **La Région encourage l’installation agricole**

Dans le cadre du dispositif « Impulsion Installation », la Région soutient l’installation d’agriculteurs en début de carrière, par une aide à la trésorerie. Des subventions ont ainsi été attribuées à 18 agriculteurs pour un montant total de 160 500 euros.

**- Lancement de l’AMI Ateliers pour tous « Cuisiner normand »**

L’Appel à Manifestation d’Intérêt pour la mise en place **d’ateliers de cuisine grand public dédiés au consommer normand,** seraouvert du 14 mars 2022 au 13 mai 2022.

La Région Normandie souhaite, au travers de ces ateliers de cuisine, faire découvrir ou redécouvrir la diversité des produits locaux aux consommateurs normands et mettre en avant des recettes simples à partir de produits bruts terre et mer pour cuisiner local. Cet AMI est ouvert à tout porteur de projet.

**- La Région soutient les investissements des exploitations agricoles**

La Région attribue, au titre du dispositif « Investissements pour la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts », **plus de 1,31 million d‘euros à 22 porteurs de projets**, permettant l’acquisition de matériel ou la construction d’ateliers de transformation.

**CULTURE :**

Au titre de sa politique culturelle, les élus accordent :

- une enveloppe globale de **337 500 euros à 14 associations culturelles** pour accompagner leur fonctionnement et leurs activités au cours de l’année 2022,

- une enveloppe globale de **plus de 1,28 million d’euros pour aider au fonctionnement de 3 structures d’art contemporain**, dont 988 000 euros à l’EPCC FRAC Normandie, au titre de la contribution statutaire de la Région pour l’année civile 2022,

- une enveloppe globale de **plus de 1,41 million d’euros** au titre des contributions statutaires de l’EPCC « La Fabrique de Patrimoine en Normandie » et de l’EPCC « Musée des Impressionnismes de Giverny »

- une subvention de 5000 euros à **Dieppe Scène Nationale** (DSN) pour ses projets et actions itinérantes, hors les murs à la rencontre des habitants et des personnes éloignées de l'offre et de la pratique culturelle et artistique parmi lesquels "Théâtre itinérant", une tournée théâtrale, « Les concerts de l'impossible et Dansez Vikings »…

- une subvention de 3000 euros à Isabelle LETELIE, résidant à la Trinité du Mont (76), au titre du **Fonds d’aide au Développement de l’Economie du Livre (FADEL)** en Normandie pour l'écriture d'un ouvrage romanesque d'anticipation "Rouge",

- une enveloppe de **70 202 euros** à la Commune de Saint Valéry en Caux et à Papas Productions pour **l’acquisition d’équipements scéniques**.

**TOURISME**

**- 65 900 euros pour promouvoir la destination Normandie**

La Région attribue :

* **9 900 euros** à l’Association LABELS MANCHE, au titre du Fonds d'Aide au Conseil et à l'Innovation Touristique, pour la **mise en place d'une conciergerie départementale**,
* **56 000 euros** à l’Association Régionale des Entreprises Alimentaires de Normandie (AREA), pour son **Plan de relance Apéro normand 2022**, dans le but de promouvoir les produits normands, la gastronomie et le tourisme normand, en les associant en synergie, en valorisant, tant auprès des touristes que des normands, l'art de vivre en Normandie à travers l'apéritif, instant de consommation en forte croissance, porteur de valeurs- de partage, de convivialité, de créativité et de proximité.

**- 380 023 euros pour aider à la transition écologique et numérique des acteurs touristiques (REACT-EU)**

La Région Normandie accorde **380 023 euros à la SAS COSITEL** de Coutances via le FEDER REACT sur le dispositif « Aide à la transition écologique et numérique des acteurs du tourisme » afin de mener à bien un programme d’investissements autour de 3 thématiques dans une démarche d’amélioration continue de sa performance énergétique et environnementale via:

- la mobilité douce via la mise en place d’un service de vélos à assistance électrique,

- les économies d’eau via l’installation de systèmes hydro-économes dans les chambres,

- la maîtrise de l’énergie via l’isolation des murs par l’extérieur, le changement des huisseries, le changement et la gestion centralisée des systèmes de chauffage, et la production d’eau chaude solaire.

**- Développement des destinations d'excellence : Normandie médiévale**

Les élus régionaux accordent :

- **74 500 euros** aux **ABBAYES DE NORMANDIE** pour leur programme d'actions 2022 et la mise en valeur touristique et culturelle des abbayes de Normandie et leur mise en réseau,

- **1,9 million d’euros** à **VIKING CENTER** pour son projet de développement touristique "Ornavik Objectif 2021-2025", qui consiste notamment en la construction d’un nouveau bâtiment de près de 2 000 m², pour accueillir notamment un grand centre immersif d’interprétation sur les vikings de 850 m² (médiation, pédagogie, projets scientifiques), et un espace accueil et réception, boutique, espace détente.

**- 73 489 euros pour la « Normandie à Vélo »**

Dans le cadre de sa politique régionale en faveur du tourisme à vélo, la Région Normandie attribue :

- **25 000 euros à la Communauté Urbaine de Caen la Mer**, pour la création de boucles cyclo-pédestres sur le nord littoral de Caen la Mer

- **15 742 euros à la SARL Press’ay**, pour l’acquisition de 4 hébergements pour cyclotouristes,

- **5 131 euros à la SARL l’Etang des Haizes**, pour l’acquisition de 2 hébergements pour Cyclotouristes,

- **19 867 euros à la SAS les Vélos de Saint Vaast**, pour la mise en place d'une offre de location de vélos à Saint-Vaast-La-Hougue

- **7749 euros à Panda Motion**, basée à Etretat, pour augmenter sa flotte de vélos pour la saison 2022.

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la Région attribue :

* **31 738 euros** pour 4 projets de production d’énergies renouvelables au titre du dispositif régional IDEE ACTION,
* **172 500 euros** pour soutenir l’acquisition de véhicule électrique par les particuliers, les microentreprises et les associations, au titre du dispositif « IDEE Action Mobilité Durable ».

**- Dispositif IDÉE Action Régionale « soutien aux structures et aux événements d’éducation au développement durable »**

Les élus régionaux attribuent une enveloppe globale de **158 116 euros** pour **soutenir les programmes de développement durable :**

* 3810 euros au lycée agricole Auguste Loutreuil de Sées (61) pour le regroupement des écoresponsables de l'enseignement agricole normand 2022,
* 55 000 euros au MAVD (Mouvement Actif pour une Vie Durable) – Sassetot le Mauconduit (76) pour ses actions d’accompagnement à la transition écologique en 2022 et 2023,
* 65 000 euros à Normandie Equitable – Caen (14) pour son programme d’actions 2022,
* 7 006 euros à la commune de Luc sur Mer (14) pour l’élaboration de sa démarche de responsabilité sociétale de l’organisation (RSO),
* 25 000 euros à l’association D’Ecouves Verte – L’Orée D’Ecouves (61) pour son programme d’actions 2022 d’éducation au développement durable,
* 2300 euros à l’Université de Caen Normandie (14) pour son projet d’Ambassadeurs étudiants des objectifs de développement durable (ODD)

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr